



Licence Professionnelle - Optique professionnelle

Parcours Opticien Spécialisé en Santé Visuelle

Spécialisation A : Réalisation d'examens complémentaires sur un public spécifique



OBJECTIFS DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

Former des opticiens spécialisés en optométrie et contactologie. Le diplômé occupe des emplois d'opticien spécialisé en optométrie en magasin d'optique afin d'y pratiquer les examens de vue et les adaptations en lentilles de contact.

Principal objectif : donner deux compétences que sont la réalisation d'examens de vue (optométrie) et l'adaptation de lentilles de contact (contactologie).

doit être capable de :

- Réaliser le diagnostic amétropique, binoculaire, accommodatif et prise en charge chez une personne ayant un état oculaire normal et ne présentant pas de maladies systémiques.
- Équiper en lentilles de contact des personnes ne présentant pas de pathologies oculaires ou d'atteintes cornéennes.
- Référer en santé visuelle : évaluer et proposer des solutions adaptées aux situations de basse vision ou de visions spécifiques, et mobiliser les connaissances en urgences ophtalmiques et complications oculaires pour identifier les situations à risque et adopter une conduite appropriée face à une urgence ou une infection oculaire.
- Maîtrise des outils méthodologiques de recherche documentaire, afin d'analyser des travaux scientifiques et de réaliser une synthèse bibliographique rigoureuse dans le domaine des sciences de la vision.

PRÉREQUIS

Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier

CONDITIONS D'ADMISSION EN APPRENTISSAGE

Pour un contrat d'apprentissage

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.
- Autres cas : nous contacter.
- Conditions particulières pour les personnes en situation de handicap et/ou sortant d'un contrat d'apprentissage.

Modalités de candidature : sur dossier

Dossier téléchargeable sur www.ico.asso.fr à partir de 2 février, puis à envoyer avant le 30 juin 2026 sur alternance@ico.asso.fr

PROGRAMME :

| Enseignements | ECTS | COURS | TD | TP | AA |
|--|------|-------|----|----|----|
| Optométrie niveau fondamental | 10 | 45 | 30 | 30 | 0 |
| Optométrie#1 | 3 | 15 | 9 | 9 | |
| Optométrie#2 | 7 | 30 | 21 | 21 | |
| Optométrie niveau intermédiaire | 13 | 18 | 21 | 24 | 0 |
| Optométrie#3 | 5 | 18 | 12 | 12 | |
| Mise en situation professionnelle en optométrie | 5 | | 9 | 12 | |
| Portfolio en optométrie | 3 | | | | |
| Contactologie niveau fondamental | 8 | 30 | 18 | 30 | 0 |
| Contactologie#1 | 4 | 14 | 6 | 18 | |
| Contactologie#2 | 4 | 16 | 12 | 12 | |
| Contactologie niveau intermédiaire | 12 | 11 | 21 | 27 | 0 |
| Contactologie#3 | 4 | 11 | 12 | 15 | |
| Mise en situation professionnelle en contactologie | 5 | | 9 | 12 | |
| Portfolio en contactologie | 3 | | | | |
| Santé Visuelle | 8 | 80 | 0 | 0 | 0 |
| Santé Visuelle#1 | 4 | 41 | | | |
| Santé Visuelle#2 | 4 | 39 | | | |
| Réaliser une étude bibliographique en Sciences de la | 9 | 27 | 20 | 0 | 10 |
| Outils de la recherche | 4 | 23 | 20 | | 10 |
| Projet tutoré | 5 | 4 | | | |

Les + de l'ICO

- 400m² de plateaux techniques pour les TP
- 30 box pour l'optométrie
- 18 box pour la contactologie



Formation ouverte à la candidature de personnes en situation de handicap, sous réserve de validation du projet professionnel.
Pour plus d'informations, contactez Sophie CAPPANNELLI
mail : cappannelli.s@ico.asso.fr

septembre 2025

Durée : 442 heures de formation sur 1 an.

Lieu d'enseignement : 100% des cours à l'ICO Bures-sur-Yvette.

Rentrée : septembre.

Rythme de l'alternance : 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise.

Tarif : gratuit et rémunéré pour l'apprenti(e), pris en charge par l'entreprise et l'État.

Les + de l'ICO

- 95% des formateurs des matières professionnelles sont opticiens

MOYENS MOBILISÉS

- Équipe pédagogique stable et expérimentée.
- Suivi de proximité (1 professeur/formateur référent par classe).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écrit sous forme de QCS/QCM principalement / Oral et lors d'examens de travaux pratiques.
- Les épreuves finales représentent environ 50% de la moyenne. Les 50% restant sont évalués par l'intermédiaire de plusieurs épreuves de contrôle continu.
- Diplôme délivré par l'Université Paris-Saclay

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Opticien spécialisé en santé visuelle en magasin d'optique ou en cabinet médical / Opticien spécialiste de la basse vision, de l'optométrie / Délégués technico-commerciaux dans l'optique ophtalmique / Formateur

SUITE DE PARCOURS POST-DIPLÔME

Master Sciences de la Vision de l'Université Paris-Saclay pour une insertion dans l'industrie ophtalmique et l'enseignement.

DU Post-Licence (Optométrie avancé, Contactologie avancé, Santé oculaire, Basse vision, Opto-Contacto expert)

PARTENAIRES

Université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DES SCIENCES D'ORSAY

| RNCP | Taux de réussite 2025 | Taux d'insertion professionnelle |
|-------|-----------------------|----------------------------------|
| 40622 | 78% | 100% |

ÉQUIVALENCES / PASSERELLES

Aucunes équivalences et/ou passerelles possibles entre filières et pôles métiers.

BLOC DE COMPÉTENCES

La validation du diplôme ne peut être réalisée par blocs de compétences, la totalité des blocs doit être validée.

CONTACT : Philippe PILLARD

06 18 37 22 94 | pillard.p@ico.asso.fr

www.ico.asso.fr

134 route de Chartres 91440 BURES-SUR-YVETTE

